

**Dans les zones
de 50 km/h,
rouler 40 km/h
c'est un jeu
d'enfant!**

En réduisant votre
vitesse, vous contribuez
à rendre nos quartiers
plus sécuritaires.



Participez au
mouvement!

**Procurez-vous votre
affichette dès maintenant!**

ville.magog.qc.ca/visons40kmh



ENVIRONNEMENT



PRÉPAREZ-VOUS À LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La collecte des encombrants est en cours pour les résidents du secteur B. Celle-ci aura lieu sous peu pour le secteur A.

Secteur B : 24 au 28 juin
Secteur A : 1^{er} au 5 juillet

Déposez vos encombrants en bordure de rue le dimanche précédant la semaine de collecte. Lorsque vos objets sont réutilisables, privilégiez le réemploi en vous rendant à l'écocentre.

ville.magog.qc.ca/encombrants



VOUS DÉMÉNAGEZ? LAISSEZ VOS BACS ROULANTS SUR PLACE

Si vous déménagez au cours des prochaines semaines, veuillez laisser les bacs roulants pour la collecte des matières résiduelles sur place. Ces bacs fournis par la municipalité sont attribués à l'adresse et non au propriétaire.

Utilisez l'écocentre pour les surplus de boîtes.



EFFECTUEZ LE LAVAGE DE VOS EMBARCATIONS

La station mobile de décontamination est présente à nos rampes de mise à l'eau afin d'intensifier la lutte contre les espèces aquatiques envahissantes (EAE) dans nos plans d'eau. Aucun produit chimique n'est utilisé.

Le service mobile de lavage des embarcations se fait gratuitement et il est offert la fin de semaine, en alternance aux rampes de mise à l'eau municipales. Consultez l'horaire de la station de lavage : ville.magog.qc.ca/rampes



ÉVITEZ LA DERMATITE DU BAIGNEUR

Voici quelques mesures préventives qui sont recommandées aux baigneurs :

- Appliquez une épaisse couche de crème solaire avant la baignade;
- Réduisez de quelques minutes le temps de la baignade;

- Rincez et séchez la peau en la frottant vigoureusement avec une serviette;
- Évitez de sécher à l'air libre;
- Ne nourrissez pas les canards.

Si vous avez été infecté par la dermatite, remplissez le formulaire en ligne au ville.magog.qc.ca/dermatite

ENVIRONNEMENT



NE PAS NOURRIR LES OISEAUX AQUATIQUES

Contribuez à l'amélioration de la qualité de l'eau en ne nourrissant pas les oiseaux aquatiques. Les oiseaux nourris par les humains développent une dépendance et peuvent interrompre leur cycle migratoire. Leurs excréments contribuent à la présence de cyanobactéries et à la dermatite du baigneur.

SÉANCES PUBLIQUES



VISIONNEZ LES SÉANCES DE VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 2 juillet, 19 h

En personne : Salle du conseil, 2^e étage de l'hôtel de ville

En ligne : NousTV (HD 555), Epico 100 et webdiffusées en direct sur la page Facebook et la chaîne YouTube de la Ville.

Posez vos questions sur le fil de la publication en direct sur Facebook ou par téléphone au **819 843-3333, poste 444**.

Vendredi 5 juillet

Ne manquez pas l'émission *Votre conseil municipal en bref* pour connaître le résumé des séances. Diffusion sur NousTV et la page Facebook de la Ville.

ville.magog.qc.ca/seances-conseil

SÉCURITÉ INCENDIE



VISITES RÉSIDENTIELLES DES POMPIERS

Jusqu'au 31 octobre, le Service de sécurité incendie fait du porte-à-porte aux résidences ciblées par le programme de vérification d'avertisseurs de fumée, de monoxyde de carbone et du numéro civique.

Merci d'accueillir les pompiers et de faire de votre sécurité une priorité!



FEUX D'ARTIFICE : DEMANDEZ VOTRE AUTORISATION

Il est strictement défendu d'utiliser des feux d'artifice domestiques, de grands feux d'artifice ou des pièces pyrotechniques sans avoir, au préalable, obtenu une autorisation de la Ville.

Pour obtenir une autorisation, remplissez le formulaire au

ville.magog.qc.ca/feux-artifice

TRAVAUX PUBLICS



CHANTIERS ROUTIERS : ATTENTION À NOS TRAVAILLEURS!

À proximité des chantiers :

- Adaptez votre conduite;
 - Respectez les limites de vitesse indiquées;
 - Respectez la signalisation en place et les directives des signaleurs routiers;
- Gardez une distance sécuritaire avec le véhicule qui vous précède;
 - Traitez les usagers de la route avec respect et tolérance, qu'ils soient au volant d'une voiture, à pied ou à vélo.



RESPECTEZ LE TRIANGLE DE VISIBILITÉ ET FAITES L'ENTRETIEN DE LA VÉGÉTATION

Sur les coins de rue, un triangle doit être laissé libre de tout ouvrage, construction ou autre, afin de permettre une bonne visibilité aux usagers de la route. Certains aménagements sont toutefois autorisés.

Consultez les normes applicables au **ville.magog.qc.ca/triangle-visibilite**



INSPECTION ET NETTOYAGE DES CONDUITES D'ÉGOUT EN COURS

Des travaux d'inspection et de nettoyage des conduites d'égout sont en cours dans différents secteurs de la Ville. Pour effectuer ce nettoyage, des jets d'eau sont projetés contre la paroi de la conduite dans le but de déloger les dépôts. Ces travaux peuvent occasionner certains désagréments comme des bruits et des odeurs en provenance de vos appareils sanitaires.

En tant que propriétaires d'immeubles, vous devez installer des clapets antiretours et les maintenir en bon état de fonctionnement, conformément à la réglementation municipale et au Code de construction du Québec.

Au moins une fois par année, vérifiez que le clapet et sa charnière ne sont pas obstrués par des débris afin d'assurer l'étanchéité du dispositif.

COMMUNICATIONS



RÉPONDEZ AU SONDAGE SUR LES OUTILS DE COMMUNICATION

Prenez quelques minutes pour remplir le sondage sur nos outils de communication municipaux : bulletin municipal, médias

sociaux, site Internet, enseignes numériques, etc.

Répondez au sondage en ligne :

ville.magog.qc.ca /sondage-communication

Plus nos outils sont adaptés à vos besoins, plus nous sommes en mesure de vous rejoindre efficacement pour vous informer de nos différents projets, services et événements.

Merci de votre participation!

CULTURE, SPORTS ET VIE COMMUNAUTAIRE



INSCRIVEZ VOS ENFANTS AU HOCKEY MINEUR

Les inscriptions sont commencées!

Pour inscrire vos enfants :

- En ligne au **ville.magog.qc.ca/inscription**
- En personne au 95, rue Merry Nord, bureau 113

(obligatoire pour les non-résidents)

N'oubliez pas votre carte de citoyen valide, ainsi que celle des enfants à inscrire.

En savoir plus : **ville.magog.qc.ca/hockey**



VISITEZ LES PLAGES ET LE CORRIDOR DE NAGE

Corridor de nage

Accessible de la pointe Cabana

Surveillé :

- Dimanche, mardi et jeudi : 8 h à 11 h
- Lundi et jeudi : 18 h à 20 h

Plage des Cantons et plage de l'Ouest

Surveillées tous les jours : 11 h à 18 h

Tout au long de la saison estivale, il est possible de vérifier la qualité et la température de l'eau ainsi que les conditions d'ouverture au **ville.magog.qc.ca/plages**.

MA GOG CULTURE

PROGRAMMATION
JUILLET 2024



LES SAMEDIS LUDIQUES DU CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ

Samedi 6 juillet \ *Objectif Lune*
Samedi 13 juillet \ *Nature, animaux et cultures autochtones*
Samedis 20 et 27 juillet \ *L'instant jeux de société*
 \ 10 h 30 à 12 h

- 🆓 GRATUIT \ Entrée libre
- 👶 Enfants de 5 à 12 ans
- 📖 Bibliothèque Memphrémagog



VENTE DE LIVRES D'OCCASION

Par les Amis de la Bibliothèque Memphrémagog

Mercredis 3, 10 et 17 juillet \ 14 h à 18 h
Samedi 6 juillet \ 9 h à 15 h

- 📖 Bibliothèque Memphrémagog, porte Fondation



CENTRE D'ARTS VISUELS DE MAGOG

- 🆓 Tous les jours de 10 h à 17 h GRATUIT

Exposition collective :
Circuit des arts
Memphrémagog
Jusqu'au 28 juillet
 circuitdesarts.com



CENTRE D'INTERPRÉTATION DU MARAIS

- 🆓 Tous les jours de 10 h à 16 h 30 Contribution volontaire

Alexi-Martin Courtemanche :
Nature sacrée
 maraisauxcerises.com



L'ÉTÉ POUR LA FAMILLE

Spectacle jeunesse *Sherloconte* 12 juillet \ 19 h

- \$ Enfant \ 7\$
- \$ Adulte avec carte de citoyen de Magog \ 7 \$
- \$ Adulte sans carte de citoyen de Magog \ 15 \$
- 📍 École des Deux-Soleils
- 📅 Réservation en ligne requise \ ville.magog.qc.ca/billets



Cinéma en plein air *Migration*

Apportez vos chaises!

19 juillet \ 20 h 30

Animation, ambiance musicale et maquillage pour enfants avant le film.

- 🆓 GRATUIT
- 📍 Parc Omerville



MAISON MERRY

Les vendredis musicaux

5, 12 et 19 juillet \ 17 h 30

- 🆓 GRATUIT : Musique
- \$ Apéro
- 📅 maisonmerry.ca/evenements

